

**Nant de Drance SA**  
c/o Alpiq SA  
Bahnhofquai 12  
4600 Olten

Communiqué de presse du 5 juillet 2011

---

## **Projet Nant de Drance Plus**

### **Feu vert pour l'augmentation de puissance de la station de pompage-turbinage Nant de Drance**

**Alors que les travaux de construction de la station de pompage-turbinage Nant de Drance sont en cours, le Conseil d'administration de la société Nant de Drance SA a donné définitivement son feu vert à l'extension de l'aménagement. Sa puissance sera ainsi augmentée de 600 MW à 900 MW avec l'ajout de deux machines supplémentaires et la surélévation du barrage du Vieux-Emosson d'environ 20 mètres afin de doubler sa capacité. Cette décision va permettre d'augmenter sensiblement la flexibilité de l'aménagement et ainsi améliorer la sécurité d'approvisionnement électrique future.**

Alors que le coût total pour le projet initial s'élève à CHF 1.3 Mia, son extension se chiffre quant à elle à CHF 500 Mio, portant ainsi à CHF 1.8 Mia le montant global de l'aménagement. Le Conseil d'administration de Nant de Drance SA, dont les actionnaires sont Alpiq (54%), les CFF (36%) et les FMV (10%), a considéré cet investissement supplémentaire comme raisonnable compte tenu de l'augmentation significative de puissance de la station de pompage-turbinage qui devrait jouer à l'avenir un rôle accru dans l'amélioration de la sécurité d'approvisionnement électrique de la Suisse.

#### **Une ressource indispensable à la nouvelle politique énergétique de la Suisse**

Le projet Nant de Drance prévoit la construction d'une centrale souterraine de pompage-turbinage de 600 MW entre les barrages d'Emosson et du Vieux-Emosson. Avec le projet Nant de Drance Plus, la puissance de l'installation sera augmentée à 900 MW par l'ajout de deux groupes supplémentaires de 150 MW chacun. Le volume de retenue du barrage du Vieux-Emosson passera quant à lui de 13,5 millions de m<sup>3</sup> à 25 millions de m<sup>3</sup> grâce au rehaussement de 20 mètres du mur du barrage. En raison du faible impact sur l'environnement qui sera entièrement compensé par des mesures concrètes, seule une modification mineure de la concession actuelle, ainsi que l'obtention d'un permis de construire pour le rehaussement du barrage et le redimensionnement des cavernes et du système hydraulique ont été requises.

Du fait de la nouvelle politique énergétique définie par le Conseil fédéral, l'énergie de pointe fournie par les aménagements hydroélectriques est amenée à être développée afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement du réseau électrique suisse, de même que celle du réseau ferroviaire des CFF et des chemins de fer privés alimentés par la régie fédérale. Comme l'a souligné le Conseil fédéral, les centrales de pompage-turbinage seront à l'avenir l'une des ressources indispensables pour répondre à la demande croissante en énergie de réglage, soit celle nécessaire pour équilibrer en tout temps l'énergie produite et consommée sur le réseau. Cette demande croissante s'explique principalement par le développement, en Suisse et en Europe, des nouvelles énergies renouvelables telles que l'éolien ou le solaire. Directement dépendantes des conditions météorologiques, ces installations enregistrent une production irrégulière qui doit être complétée par un apport en énergie de réglage. Les centrales hydroélectriques de pompage-turbinage, véritable stock d'énergie renouvelable injectable en tout temps sur le réseau, offrent ainsi un complément idéal à ces nouvelles énergies à la production plus irrégulière.

En parallèle, le réseau à très haute tension suisse et tout particulièrement le réseau valaisan devront être renforcés afin de permettre le transport de l'énergie qui sera produite à Nant de Drance et d'assurer l'approvisionnement électrique du pays. Le Conseil fédéral a d'ailleurs caractérisé l'extension du réseau comme étant "impérative pour les futures infrastructures de production de la Suisse".

#### **Avancée des travaux sur le chantier Nant de Drance**

Les travaux actuellement en cours portent sur le creusement des divers accès, entre Châtelard et les cavernes situées à 1700 m d'altitude, et depuis ces cavernes jusqu'au Vieux - Emosson. Cet après-midi, le percement de la galerie d'accès entre Vieux-Emosson et le collecteur Ouest au bord du lac d'Emosson sera achevé. Le dernier minage de cette liaison souterraine est prévu aux alentours de 14h.

L'immersion de la première prise d'eau dans le lac d'Emosson est quant à elle prévue cet automne et dès 2012 débiteront les travaux pour le rehaussement du barrage de Vieux-Emosson. Conformément au calendrier, la centrale sera progressivement mise en service à partir de 2017.

#### **Pour de plus amples informations:**

**Alpiq Management SA**, Corporate Communications  
Christel Varone, T +41 (0) 21 341 22 77,  
christel.varone@alpiq.com

**CFF SA**, Service aux médias central  
T +41 (0) 51 220 41 11, press@sbb.ch

**FMV SA**, Paul Michellod, Directeur  
T +41 (0) 27 327 45 00

#### **Remarques:**

De plus amples informations sur le projet sont à disposition sur [www.nant-de-drance.ch](http://www.nant-de-drance.ch) ou peuvent être obtenues via [info@nant-de-drance.ch](mailto:info@nant-de-drance.ch).